

Commune de VAULRY (Haute-Vienne) 87140

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le 04 SEP. 2026

ID : 087-218719805-20260903-DELIB202637-DE

Séance du jeudi 03 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 19 août 2026

Présents : PÉRIGNON Valérie - THOUVENIN Michel - PUYGRENIER Solange - BOYER Jean-Paul - PIQUET-MERCIER Olivia - LACOSTE Dona - DEGUDE Sylvain - HOUZÉ-LOSSIGNOL Béatrice - LOSSIGNOL Christophe - PEROT Frédérique

Excusé : Monsieur BOIS Dominique donne pouvoir à Monsieur THOUVENIN Michel

Absent : Zéro

Monsieur Jean-Paul BOYER a été élu secrétaire de séance

Délibération : N° 2026-37

OBJET : Attribution d'une participation financière communale pour le séjour de vacances d'un enfant de la commune

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29 ;

Vu le dossier de demande de bourse départementale formulée par Madame Elisabeth GENEIX résidant au 21 rue du Général René Chambe, concernant son enfant Kelly GENEIX pour un séjour de vacances du 6 juillet 2026 au 12 juillet 2026;

Vu la demande du Secours Populaire 87;

Considérant que l'accès aux séjours de vacances éducatifs participe au développement de l'enfant ;

Considérant que l'aide du département est conditionné par une participation de la commune de résidence,

Considérant la situation spécifique de la famille qui justifie un soutien financier exceptionnel de la commune ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE :

Article 1 : D'attribuer une aide financière d'un montant unique de 63,00€ pour financer le séjour en colonie de vacances de l'enfant Kelly GENEIX.

Article 2 : Le montant sera versé à la Ligue de l'enseignement (FOL de la Haute-Vienne).

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Secrétaire de Séance,
Jean-Paul BOYER



Le Maire, de VAULRY
Valérie PÉRIGNON

